

Procès-verbal
Séance ordinaire du conseil municipal
Lundi 1^{er} février 2016, à 19 h 30
À l'Hôtel de Ville

Considérant que le conseil municipal est élu selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de Mme Francine Girard (siège 1), M. Mario Lemire (siège 3), M. Bruno Martel (siège 4), M. Mike-James Noonan (siège 5) et de M. Stéphane Hamel (siège 6).

En l'absence de M. Claude Lacroix (siège 2).

Formant quorum sous la présidence du Maire, monsieur Clive Kiley.

En présence du directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès et de l'adjointe au greffe, Mme Diane Brûlé.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine, est absent lors de cette séance.

35-02-16

1. Ouverture de la séance ordinaire

À 19 h 30, le maire, M. Clive Kiley, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance ordinaire, conformément au calendrier des séances ordinaires prévu aux articles 145 et 148 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ).

36-02-16

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous :

- 1) Adoption de l'ordre du jour**
- 2) Adoption de procès-verbaux**
 - 2.1** Séance ordinaire du 11 janvier 2016;
- 3) Urbanisme**
 - 3.1** Dépôt – Rapport des permis et certificats du mois de janvier 2016;
 - 3.2** Avis de motion – Règlement 516 modifiant le Règlement sur la création d'un comité consultatif d'urbanisme (446) concernant la durée du mandat des membres;
 - 3.3** Résolution – Renouvellement du mandat de Messieurs Danny Renaud et Francis St-Georges au Comité consultatif d'urbanisme;
 - 3.4** Consultation publique et adoption du second projet – Règlement 513 modifiant le Règlement sur les usages conditionnels (421) de manière à rendre admissible l'usage Chalet de villégiature dans les zones F-46, F-61, F-65, F-66, F-67, F-68, F-82, F-83, F-84 et F-86;
 - 3.5** Résolution – Appui à la réalisation du projet de création d'un parc linéaire dans le corridor riverain de la rivière Jacques-Cartier tel que proposé par la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier – Nomination d'un représentant pour siéger au sein du comité de pilotage et pour siéger sur le comité technique;
 - 3.6** Résolution – Demande d'officialisation de nouveaux odonymes auprès de la Commission de la toponymie du Québec ;
 - 3.7** Résolution – Entérinement du contrat de travaux de stabilisation des berges à GLP Paysagistes Inc. et autorisation de dépense en conséquence;

4) Travaux publics

4.1 Voirie

4.1.1 Résolution – Développement de la rue Griffin, phase I - Approbation et autorisation de signature d'une convention de servitude d'utilités publiques avec Bell Canada, Hydro Québec et 2538-5436 Québec Inc.;

4.1.2 Résolution - Autorisation de lancement d'un appel d'offres public pour divers travaux d'électricité et d'approvisionnement de fournitures électriques;

4.1.3 Résolution - Autorisation de lancement d'un appel d'offres public pour l'entretien du système d'éclairage public;

4.1.4 Résolution - Autorisation de lancement d'un appel d'offres public pour des travaux de rapiéçage des rues et des chemins de la Municipalité;

4.1.5 Avis de motion – Règlement 517 modifiant le Règlement (477) sur le déneigement afin de préciser les modalités d'entretien des bornes-fontaines;

4.2 Parcs

4.3 Aqueducs et égouts

5) Loisirs et événements spéciaux

5.1 Loisirs

5.2 Événements spéciaux

5.2.1 Motion – Félicitations et remerciements au responsable, organisateurs et bénévoles du Winterfest 2016;

6) Sécurité publique et Incendies

6.1 Rapport du conseiller responsable;

6.1.1 Résolution – Autorisation d'embauche de M. Pascal Gagnon, à titre de technicien prévention incendie au Service des Incendies, poste permanent à temps partiel;

7) Environnement et hygiène du milieu

7.1 Gestion des matières résiduelles

7.1.1 Rapport du conseiller responsable;

7.2 Conseil de bassin versant

7.2.1 Rapport de la conseillère responsable;

8) Culture et vie communautaire

8.1 Rapport du conseiller responsable;

9) Enjeux régionaux et métropolitains

10) Correspondance – Dépôt de la liste du mois de janvier 2016

11) Comptes du mois de janvier 2016 – Dépôt et autorisation de paiement

12) Organisation administrative

12.1 Dépôt – Rapport du directeur général sur l'utilisation des pouvoirs délégués pour le mois de janvier 2016;

12.2 Adoption – Règlement 514 modifiant le Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405);

13) Finances et Greffe

13.1 Résolution – Renouvellement de la participation financière 2016 de la Municipalité au service régional de transport adapté sur le territoire de la MRC La Jacques-Cartier pour un montant total de 12 489\$;

13.2 Résolution – Autorisation de vente pour non-paiement de taxes et transmission à la MRC;

13.3 Résolution - Autorisation de lancement d'un appel d'offres public pour la production du journal municipal Shannon Express;

13.4 Résolution - Autorisation de transfert bancaire au montant de 850 \$ US à « Liben Group Corporation » pour des équipements et fournitures de rechange pour les modules de jeux extérieurs;

13.5 Résolution – Autorisation de hausser le tarif des denrées des machines distributrices;

14) Énergie et télécommunications

14.1 Énergie Shannon Power

14.1.1 Résolution – Rejet de l'ensemble des soumissions de l'appel d'offres AO15-016 relativement à l'achat et l'installation des équipements de turbines et « Water-to-Wire »;

14.1.2 Résolution – Autorisation de relance d'un appel d'offres public pour l'achat et l'installation des équipements de turbines et « Water-to-Wire »;

- 14.2** Shannon Vision
14.2.1 Résolution — Nomination de madame Caroline Duplain et de messieurs Mike-James Noonan et François Massin au conseil d'administration de Shannon Vision Inc.;
- 15) Varia et déclarations des conseillers**
15.1 Motion – Déclaration de février, mois du cœur;
15.2 Résolution – Autorisation de paiement pour tous les fournisseurs concernés par l'organisation du Winterfest.
- 16) Période de questions**
17) Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption des procès-verbaux

37-02-16

2.1 Séance ordinaire du 11 janvier 2016

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter et de signer le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016 ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

3. Urbanisme et Environnement

38-02-16

3.1 Dépôt – Rapports des permis et certificats du mois de janvier 2016

Le directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint dépose les rapports des permis et certificats du mois de janvier 2016.

Documents déposés : 38-02-16

39-02-16

3.2 Avis de motion - Règlement 516 modifiant le Règlement sur la création d'un comité consultatif d'urbanisme (446) concernant la durée du mandat des membres

Conformément à l'article 445 du CMQ, M. le conseiller Stéphane Hamel donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement 516 modifiant le Règlement sur la création d'un comité consultatif d'urbanisme (446) concernant la durée du mandat des membres.

40-02-16

3.3 Renouvellement du mandat de Messieurs Danny Renaud et Francis St-Georges au Comité consultatif d'urbanisme

Considérant le *Règlement sur la création d'un comité consultatif d'urbanisme (446)* adopté par le conseil municipal le 3 décembre 2012 ;

Considérant que Messieurs Danny Renaud et Francis St-Georges souhaitent que leur mandat soit renouvelé ;

Considérant que le Conseil juge inopportun d'appliquer l'article 10 du Règlement 446 stipulant que le Conseil municipal peut renouveler le mandat d'un membre du CCU à seulement trois reprises ;

Considérant que le Conseil envisage de modifier l'article 10 du Règlement 446 de manière à le rendre moins contraignant ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De renouveler le mandat de MM Danny Renaud et Francis St-Georges comme membre du CCU pour, respectivement, un quatrième et sixième mandat qui prendront fin en février 2018 ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

41-02-16

3.4 Consultation publique et adoption du second projet – Règlement 513 modifiant le Règlement sur les usages conditionnels (421) de manière à rendre admissible l'usage Chalet de villégiature dans les zones F-46, F-61, F-65, F-66, F-67, F-68, F-82, F-83, F-84 et F-86

Monsieur le conseiller Bruno Martel déclare son intérêt à l'effet qu'il possède un terrain dans l'une des zones visées par le projet de règlement ;

La présente demande est en consultation publique. M. Stéphane Hamel, conseiller responsable, explique la demande. Quelques voix d'opposition se sont manifestées.

M. le directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint dépose une lettre de madame Ernestine Larivière, du 20 janvier 2016, concernant deux lots dont elle est propriétaire qui sont visés par le présent Règlement. M. Dominique Bowles fait une intervention à cet effet ; Mme Ernestine Larivière confirme que ce dernier parle en son nom.

Considérant qu'un avis de motion a été préalablement donné à la séance de ce Conseil tenue le 7 décembre 2015 ;

Considérant que les dispositions de ce règlement ont été adoptées dans le premier projet lors de la séance tenue le 11 janvier 2016 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le second projet de Règlement 513 comme s'il était tout au long révisé et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) Conformément à la Loi, de tenir une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, le jeudi 25 février 2016, de 9 h à 19 h ;

- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Majoritairement adoptée

Monsieur le conseiller Bruno Martel s'abstient de voter.

Document déposé : 41-02-16

42-02-16

3.5 Appui à la réalisation du projet de création d'un parc linéaire dans le corridor riverain de la rivière Jacques-Cartier tel que proposé par la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier – Nomination d'un représentant pour siéger au sein du comité de pilotage et pour siéger sur le comité technique

ATTENDU QUE la corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) a entamé un processus de réflexion concernant la possibilité de créer un parc Linéaire dans le corridor riverain de la rivière Jacques-Cartier ;

ATTENDU QUE l'objectif de cette initiative est de fédérer les efforts de conservation, de restauration et de mise en valeur de la rivière Jacques-Cartier, et ce, dans un but d'offrir un cadre d'intégration constituant une plus-value pour les différents projets de mise en valeur des sites d'intérêts localisés dans ce corridor ;

ATTENDU QU'une séance d'information a été faite au conseil municipal de la municipalité de Shannon le 25 janvier 2016, et que lors de cette rencontre, il a été proposé de procéder à la création d'un comité de pilotage composé d'élus de chacune des entités concernées pour soumettre les recommandations appropriées ainsi qu'un comité technique ayant pour mandat de réaliser un état de la situation, établir un plan d'action incluant les options de gouvernance et de faire rapport au comité de pilotage ;

ATTENDU QUE ce projet pourrait être bénéfique pour la mise en valeur des terrains municipaux et publics situés sur le territoire de la Municipalité ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) D'appuyer favorablement la réalisation du projet de création d'un parc linéaire dans le corridor riverain de la rivière Jacques-Cartier tel que proposé par la CBJC ;
- 2) De nommer madame Francine Girard à titre de représentante pour siéger au sein du comité de pilotage et d'autoriser monsieur François Bissonnette, urbaniste, à siéger sur le comité technique ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

43-02-16

3.6 Demande d'officialisation de nouveaux odonymes auprès de la Commission de la toponymie du Québec

Considérant le *Règlement 385 sur les ententes relatives aux travaux municipaux* impliquant de nouvelles infrastructures publiques ;

Considérant que la *Loi sur l'établissement de la liste électorale permanente* exige la validation des voies de communication (nom de rues) afin qu'elles soient nommées et correctement écrites ;

Considérant la recommandation des membres du Conseil local du patrimoine ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser la demande d'officialisation de nouveaux odonymes auprès de la Commission de la toponymie du Québec pour les noms de rue suivants :

Secteur résidentiel – Rive Nord

Donovan
Landrigan

Secteur résidentiel- Rive Sud

des Draveurs
Maher
Pouliot

- 2) D'informer la Direction générale des élections du Canada et la MRC de La Jacques-Cartier de la présente ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 43-02-16

44-02-16

3.7 Entérinement du contrat de travaux de stabilisation des berges à GLP Paysagistes Inc. et autorisation de dépenses en conséquence

Considérant les travaux de stabilisation des berges sur la rivière Jacques-Cartier ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'entériner le contrat de travaux de stabilisation des berges à GLP Paysagistes Inc. et d'autoriser la dépense de 95 060 \$ (taxes non incluses) ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

4. Travaux publics

4.1 Voirie

45-02-16

4.1.1 Développement de la rue Griffin, phase I - Approbation et autorisation de signature d'une convention de servitude d'utilités publiques avec Bell Canada, Hydro Québec et 2538-5436 Québec Inc.

Considérant le *Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux* (385) concernant la réalisation de tout nouveau développement domiciliaire ;

Considérant la résolution 154-09-2010 concernant l'entente entre la Municipalité et 2538-5436 Québec Inc. acceptant l'ouverture de la rue Griffin (anciennement des Peupliers) phase I ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) D'approuver et d'autoriser la signature d'une convention de servitude d'utilités publiques avec Bell Canada, Hydro Québec et 2538-5436 Québec Inc. pour le développement de la rue Griffin, phase I ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

46-02-16

4.1.2 Autorisation de lancement d'un appel d'offres sur invitation pour divers travaux d'électricité et d'approvisionnement de fournitures électriques

Considérant l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* relatif au processus d'attribution des contrats et la *Politique de gestion contractuelle* adoptée le 6 décembre 2010 ;

Considérant les besoins de la Municipalité pour divers travaux d'électricité et d'approvisionnement de fournitures électriques ;

Considérant que le coût pour ces divers travaux d'électricité et d'approvisionnement de fournitures électriques a été estimé à plus de 25 000\$ et à moins de 100 000\$ (taxes incluses) ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le directeur du service des Travaux publics à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour divers travaux d'électricité et d'approvisionnement de fournitures électriques ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 Autorisation de lancement d'un appel d'offres sur invitation pour l'entretien du système d'éclairage public

Considérant l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* relatif au processus d'attribution des contrats et la *Politique de gestion contractuelle* adoptée le 6 décembre 2010 ;

47-02-16

Considérant les besoins de la Municipalité pour l'entretien du système d'éclairage public ;

Considérant que le coût pour l'entretien du système d'éclairage public a été estimé à plus de 25 000\$ et à moins de 100 000\$ (taxes incluses) ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le directeur du service des Travaux publics à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour l'entretien du système d'éclairage public ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

48-02-16

4.1.4 Autorisation de lancement d'un appel d'offres sur invitation pour des travaux de rapiéçage des rues et des chemins de la Municipalité

Considérant l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* relatif au processus d'attribution des contrats et la *Politique de gestion contractuelle* adoptée le 6 décembre 2010 ;

Considérant les besoins de la Municipalité pour des travaux de rapiéçage de ses rues et ses chemins ;

Considérant que le coût pour des travaux de rapiéçage des rues et des chemins de la Municipalité a été estimé à plus de 25 000\$ et à moins de 100 000\$ (taxes incluses) ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le directeur du service des Travaux publics à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour des travaux de rapiéçage des rues et des chemins de la Municipalité ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

4.1.5 Avis de motion - Règlement 517 modifiant le Règlement (477) sur le déneigement afin de préciser les modalités d'entretien des bornes-fontaines

49-02-16

Conformément à l'article 445 du CMQ, M. le conseiller Bruno Martel donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement 517 modifiant le Règlement (477) sur le déneigement afin de préciser les modalités d'entretien des bornes-fontaines.

4.2 Parcs

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

4.3 Aqueducs et égouts

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

5. Loisirs et événements spéciaux

5.1 Loisirs

M. Mike-James Noonan rappelle aux citoyens la nouvelle tarification pour l'accès aux infrastructures du centre communautaire qui est exigée aux utilisateurs non-résidents de Shannon. Il ajoute que cette initiative a reçu l'appréciation des citoyens de la Municipalité.

Il informe également les citoyens qu'à la suite de plusieurs plaintes auprès des responsables du Centre sportif de la base militaire, la température de l'eau de la barboteuse a été significativement augmentée.

5.2 Événements spéciaux

50-02-16

5.2.1 Motion – Félicitations et remerciements au responsable, organisateurs et bénévoles du Winterfest 2016

De la part des membres du Conseil, le Maire, Clive Kiley, présente une Motion de félicitations et de remerciements à Mme la conseillère responsable Francine Girard pour tous les efforts déployés par les organisateurs, employés et bénévoles impliqués dans la réalisation du Winterfest 2016.

Mme la conseillère responsable de l'événement, Mme Francine Girard, remercie également les employés municipaux pour leur soutien.

6. Sécurité publique et Incendies

6.1 Rapport du conseiller responsable

M. le conseiller Bruno Martel dresse le bilan des activités et opérations du Service des Incendies survenues dans le mois de janvier.

51-02-16

6.1.1 Autorisation d'embauche de M. Pascal Gagnon, à titre de technicien prévention incendie au Service des Incendies, poste permanent à temps partiel

MODIFIÉE
266-06-16

Considérant que le Conseil désire atteindre les plus hauts standards d'excellence en matière de sécurité incendie ;

Considérant le schéma de couverture de risques de la MRC ;

Considérant le Règlement sur la sécurité incendie :

Considérant la recommandation du directeur du Service des Incendies ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser l'embauche de monsieur Pascal Gagnon, à titre de technicien prévention incendie au Service des Incendies, poste permanent à temps partiel, selon le taux horaire prévu dans la Politique de gestion des ressources humaines et une période de probation de six (6) mois ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

7. Environnement et hygiène du milieu

7.1 Gestion des matières résiduelles

7.1.1 Rapport du conseiller responsable

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

7.2 Conseil de bassin versant

7.2.1 Rapport de la conseillère responsable

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

8. Culture et vie communautaire

8.1 Rapport du conseiller responsable

M. Mike-James Noonan fait état du bilan des activités de la Maison de la Culture laquelle voit son achalandage augmenter considérablement. De 1900 abonnés en janvier 2015, la bibliothèque en compte maintenant 2803. Il rappelle également aux citoyens qu'une Soirée historique se tiendra le 28 avril qui portera sur l'histoire ferroviaire de Shannon et ses ponts.

9. Enjeux régionaux et métropolitains

M. le maire déclare que la MRC offre pour une dernière année le Fonds Découverte à ses municipalités. Comme Shannon n'a n'en pas encore profité, elle soumettra une demande de 30 000\$ qui sera réservée pour le Summerfest.

10. Correspondance – Dépôt de la liste du mois de février 2016

La liste des correspondances reçues durant le mois de janvier 2016 est déposée.

11. Comptes du mois de janvier 2016 – Dépôt et autorisation de paiement

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

53-02-16

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) De payer les comptes apparaissant sur le bordereau daté du 29 janvier 2016 au montant total de 688 825,55 \$;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité
Document déposé : 53-02-16

12. Organisation administrative

54-02-16

12.1 Dépôt – Rapport du directeur général sur l'utilisation des pouvoirs délégués pour le mois de janvier 2016

Conformément au Règlement no 486, M. le maire fait la lecture et dépose *le Rapport du directeur général sur l'utilisation des pouvoirs délégués* à tous les membres du conseil municipal.

Document déposé : 54-02-16

55-02-16

12.2 Adoption - Règlement 514 modifiant le Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405)

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance extraordinaire de ce Conseil le 11 janvier 2016 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter le « Règlement 514 modifiant le Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405) » ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

13. Finance et Greffe

56-02-16

13.1 Renouvellement de la participation financière 2016 de la Municipalité au service régional de transport adapté sur le territoire de la MRC La Jacques-Cartier

Considérant qu'en vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives*, les municipalités doivent assurer aux personnes handicapées l'accès à des moyens de transport adaptés à leurs besoins ;

Considérant le programme de subvention du ministère des Transports du Québec ;

Considérant que la Municipalité participe au système de transport adapté sur le territoire de la MRC La Jacques-Cartier ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De confirmer la participation de la Municipalité, pour l'année 2016, au projet de transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier ;
- 2) De renouveler sa participation financière au service régional de transport adapté pour un montant total de 12 489\$ (12 302\$ l'an dernier, 1,5%) ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

57-02-16

13.2 Autorisation de vente pour non-paiement de taxes et transmission à la MRC

MODIFIÉE
107-03-16

Considérant les dispositions de l'article 1022 et suivants du *Code municipal* du Québec relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) D'inclure le préambule à la présente pour qu'il en fasse partie intégrante ;
- 2) D'autoriser le directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à transmettre à la MRC La Jacques-Cartier les dossiers suivants en vue de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, s'ils ne sont pas acquittés avant le 31 décembre 2015, soit :

NOM	MATRICULE	ADRESSE
Bilodeau, Patrick	2597-46-2862	167, chemin de Gosford
Construction Mario Venne	2693-97-8794	124, rue Griffin
Demers, Stéphane	2696-47-0337	90, rue Desrochers
Fournier, Martine	2793-27-7555	19, rue Lilac

- 3) D'inclure le rapport des soldes à payer, en annexe, afin qu'il fasse partie intégrante de la présente résolution ;

- 4) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 57-02-16

13.3 Autorisation de lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la production du journal municipal Shannon Express

58-02-16

Considérant l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* relatif au processus d'attribution des contrats et la *Politique de gestion contractuelle* adoptée le 6 décembre 2010 ;

Considérant les besoins de la Municipalité quant à la publication d'un journal ;

Considérant que le coût pour la production du journal municipal Shannon Express a été estimé à plus de 25 000\$ et à moins de 100 000\$ (taxes incluses) ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le directeur du service des Finances et du Greffe à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la production du journal municipal Shannon Express ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

59-02-16
MODIFIÉE
154-04-16

13.4 Autorisation de transfert bancaire au montant de 850 \$ US à « Liben Group Corporation » pour des équipements et fournitures de rechange pour les modules de jeux extérieurs

Considérant l'achat de modules de jeux d'enfant, en 2014, à des tarifs nettement préférentiels et avantageux auprès de fournisseurs de la Chine ;

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le service des Finances de procéder à un transfert bancaire au montant de 850 \$ US adressé à « Liben Group Corporation » pour des équipements et fournitures de rechange pour les modules de jeux extérieurs ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

60-02-16

13.5 Autorisation de hausser le tarif des denrées des machines distributrices

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) De hausser le tarif des denrées des machines distributrices à 1,50 \$;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

14. Énergie et télécommunications

14.1 Énergie Shannon Power

61-02-16

14.1.1 Rejet de l'ensemble des soumissions de l'appel d'offres AO15-016 relativement à l'achat et l'installation des équipements de turbines et « Water-to-Wire »

Considérant l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* relatif au processus d'attribution des contrats et la *Politique de gestion contractuelle* adoptée le 6 décembre 2010 ;

Considérant l'appel d'offres AO15-016 publié sur SEAO le 30 octobre 2015 ;

Considérant que les cinq entreprises suivantes avaient déposé une soumission et que le prix des deux soumissions conformes excèdent l'estimé budgétaire de ce contrat :

ENTREPRISE	CONFORME	PRIX (taxes non incluses)
– NORCAN Hydraulic Turbine Inc.	✓	8 805 813 \$
– HACKER Industrial, LTDA		-
– OSSBERGER		-
– MAVEL	✓	6 218 000 \$
– VOITH		-

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) De rejeter toutes les soumissions déposées pour l'achat et l'installation des équipements de turbines et « Water-to-Wire » ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

62-02-16

14.1.2 Autorisation de relance d'un appel d'offres public pour l'achat et l'installation des équipements de turbines et « Water-to-Wire »

Considérant l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* relatif au processus d'attribution des contrats et la *Politique de gestion contractuelle* adoptée le 6 décembre 2010 ;

Considérant que le coût pour l'achat et l'installation des équipements de turbines et « Water-to-Wire » excède 100 000\$;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le Directeur général et secrétaire-trésorier à relancer un appel d'offres public pour l'achat et l'installation des équipements de turbines et « Water-to-Wire » ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

14.2 Shannon Vision

63-02-16

14.2.1 Nomination de madame Caroline Duplain et de messieurs Mike-James Noonan et François Massin au conseil d'administration de Shannon Vision inc.

Considérant le Règlement sur le conseil d'administration de Shannon Vision inc. ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De nommer madame Caroline Duplain et messieurs Mike-James Noonan et François Massin pour siéger au sein du conseil d'administration de Shannon Vision inc.
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

M. Mario Lemire informe les citoyens que le conseil d'administration de Shannon Vision Inc. sera en mesure de proposer une nouvelle gamme de forfaits pour le service de téléphonie, Internet et de télévision au début du mois de mars. Il est prévu de retirer le service de télévision analogique éventuellement.

15. Varia et déclarations des conseillers

64-02-16

15.1 Motion - Déclaration de février, mois du cœur

La municipalité de Shannon proclame « Février, Mois du Cœur 2016 » et encourage tous les citoyens de la communauté à signifier leur consentement au don d'organes et de tissus en accédant à l'adresse suivante www.signezdon.gouv.qc.ca.

15.2 Autorisation de paiement pour tous les fournisseurs concernés par l'organisation du Winterfest

Considérant la tenue du Winterfest les 30 et 31 janvier 2016 :

65-02-16

En conséquence,

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le paiement des factures pour tous les fournisseurs concernés par l'organisation du Winterfest, et ce, dès leur réception ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

66-02-16

16. Période de questions

À 21h00, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément au Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405).

La période de questions, d'une durée maximale de soixante (60) minutes, s'est terminée à 21h38.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

67-02-16

17. Levée de la séance

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu de lever la séance ordinaire à 21h38.

Adoptée à l'unanimité

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal.¹

**Clive Kiley,
Maire**

**Gaétan Bussières,
Directeur des Finances et du Greffe
et secrétaire-trésorier**

¹ [Note au lecteur]

Monsieur le maire ou toute autre personne qui préside une séance du conseil a droit de vote, mais n'est pas tenu de le faire ; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution inclut le vote de monsieur le Maire. Une mention spéciale sera ajoutée pour signaler l'expression de s'abstenir de voter de monsieur le maire ou du président de la séance, le cas échéant.